

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2010-2013

Adopté au CA du 27/09/2010 – Actualisé au CA des 22/11/2011 et 29/11/2012

Le collège Ronsard, situé à une trentaine de kilomètres de Lyon dans une commune urbaine où il fait bon vivre, date de 1973 ; en dépit de bâtiments très bien entretenus, il est de moins en moins adapté aux exigences pédagogiques du 21^{ème} siècle ainsi qu'à l'augmentation des effectifs, parallèle à celle de la population d'une communauté de communes dynamique.

Sa restructuration est espérée par la communauté éducative.

L'établissement accueille près de 600 élèves (585 à la rentrée 2012), répartis en 22 divisions et demi-pensionnaires à près de 90%.

Il a élargi son offre de langues vivantes à la rentrée 2010 : outre une option bi-langue anglais-allemand, il propose l'anglais en LV1, l'espagnol et l'italien en LV2. Au latin est venu s'ajouter, à la rentrée 2010, le grec ancien, qui accueille une trentaine d'élèves de 3^{ème}, latinistes ou non.

Une option Découverte Professionnelle est aussi proposée en 3^{ème}.

Majoritairement issus de milieux favorisés (54,5% de Professions et Catégories Sociales très favorisées ou favorisées contre 44,9% au niveau départemental), les élèves bénéficient de conditions propices à la réussite scolaire.

Le collège enregistre un très bon taux de réussite au **Diplôme National du Brevet** (93% en 2011, 96,4% en 2012), recourt marginalement au redoublement (moins de 1% en 2012) et enregistre peu de sorties en cours de scolarité (en moyenne 4 à 5 départs en MFR en fin de 5^{ème} ou 4^{ème} et quelques départs en 3^{ème} Prépa-pro en fin de 4^{ème}).

En 2012, 75% des élèves de 3^{ème} ont accédé à une seconde Générale et Technologique (2GT) ; 25% ont intégré la voie professionnelle, très majoritairement dans la filière souhaitée (plus de 95% ont obtenu leur 1^{er} vœu).

Pour autant, l'appétence scolaire n'est pas la même pour tous les élèves et un certain nombre d'entre eux est en butte à des difficultés sociales et/ou familiales, voire relèvent d'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) ou sont placés en foyer.

En outre les modes de vie et, par voie de conséquence, les élèves, évoluent vite. Il en va de même pour les programmes et méthodes d'enseignement, où les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) occupent une place croissante ainsi que pour les modalités d'évaluation, en lien avec la mise en place du socle commun.

Il faut donc s'adapter en permanence à des besoins qui évoluent de plus en plus rapidement.

Seuls la **concertation et le travail en équipe** sont à même de créer les conditions de cette adaptation.

Le texte qui suit a donc vocation à être enrichi et actualisé régulièrement.

Il dresse un constat de l'existant et tente de donner, pour les trois années à venir, les **objectifs que les équipes ont dégagés**.

Il se veut la **synthèse des riches échanges** organisés au cours de l'année 2009-2010 et vaut moins que la concertation à laquelle il a donné lieu, tant au sein des équipes enseignantes et d'éducation, qu'avec les personnels ATOSS et les représentants des associations de Parents d'Élèves.

AXE 1 : Assurer la réussite de tous les élèves

Objectif n° 1-1 : Faciliter la continuité des apprentissages

❖ **Liaison école/collège**

Les différentes actions, en place depuis plusieurs années et visant à **aider les enfants et leurs familles à se familiariser avec le collège**, seront reconduites chaque année :

- Invitation (par le biais des écoles) des **familles** à passer une **soirée au collège** au cours du 2^{ème} trimestre ; accueillies par la direction, un groupe d'enseignants et la vie scolaire, elles visitent les locaux, découvrent les nouvelles disciplines et demandent toutes les informations dont elles ont besoin (y compris aux associations de Parents d'Élèves).
- Ouverture du collège aux différentes écoles (publiques et privées) du secteur afin que leurs élèves de **CM2** passent, à tour de rôle, une **matinée dans l'établissement**. Accueillis par le Chef d'établissement adjoint, ils sont ensuite intégrés aux différentes classes de 6^{ème}, mangent à la cantine et découvrent les locaux et l'organisation quotidienne.
- **Présentation des élèves** et de leurs **besoins particuliers** lors d'un échange entre la direction **et l'enseignant de CM2**. La mise en place du LPC (livret personnel de compétences) permettra d'enrichir ce dialogue et d'organiser de façon plus précoce et plus précise les dispositifs d'aide à mettre en place.
- **Accueil spécifique des élèves de 6^{ème}**, auxquels une journée (la première, chaque fois que possible) est réservée à la rentrée afin de leur permettre de s'appropriier les lieux (jeu de piste, mots croisés) et de connaître les différentes personnes travaillant au collège (présentation des équipes ATOSS dans les classes

Le volet **pédagogique** de cette liaison CM2/6^{ème} fait l'objet d'une attention particulière.

- Le travail engagé en 2010 (matinée de **concertation pédagogique** réunissant **enseignants des écoles et du collège**) sera poursuivi.
- Les thèmes et disciplines concernés changeront régulièrement, l'objectif étant de favoriser la construction **d'outils communs**.
- La participation des professeurs du collège à des formations organisées dans le 1^{er} degré continuera à être encouragée.

❖ **Liaison collège /Lycée (s)**

Il s'agit de développer :

- La préparation des élèves à une poursuite d'études en même temps qu'au DNB, par des devoirs communs et un **brevet blanc**.
- **L'information sur l'organisation** des lycées et les enseignements qui y sont dispensés.
- Les **échanges pédagogiques** avec les enseignants des lycées d'enseignement général et lycées professionnels du secteur, sachant que la difficulté tient à leur nombre. Cependant, la présentation aux élèves de leurs établissements et/ou filières par les professeurs de lycée peut constituer un moment d'échanges intéressant.
De même, des visites de lycée peuvent être programmées par les enseignants pour leur classe.
- La connaissance du **devenir des anciens élèves**, dont les bulletins mériteraient une analyse plus approfondie.

Objectif n°1-2 : Gérer la différence

Le collège accueille des élèves aux **performances et besoins différents** et s'efforce de leur apporter des **réponses diversifiées**.

Il continuera à proposer des actions visant à développer la **curiosité**, le goût de la **recherche** et du **dépassement de soi** et notamment la participation à des **concours** nationaux (Kangourou des mathématiques, Big challenge etc.....).

Il s'attachera à la **réussite des élèves les plus fragiles**, en agissant selon les deux axes ci-dessous :

❖ Repérage et traitement de la difficulté

- S'appuyer sur le **Livret Personnel de Compétences** pour identifier les besoins particuliers et mettre en place les adaptations pédagogiques nécessaires.
- Multiplier le recours aux **ressources numériques** pour gérer l'hétérogénéité des classes.
- Continuer à consacrer l'essentiel des moyens mis à la disposition de l'établissement dans le cadre de son autonomie aux **classes de 6^{ème}**, pour l'acquisition de **méthodes** (1 heure d'Aide au Travail Personnel pour tous les élèves + 2 heures sur le niveau complet pour des séances de « Maths-Info ») et le **traitement de la difficulté** (1 heure de soutien hebdomadaire partagée entre les mathématiques et le français).
- Poursuivre la réflexion engagée pour améliorer l'efficacité des séances d'accompagnement personnalisé en 6^{ème} (Professeur principal – Professeur documentaliste et AED)
- Actualiser à chaque pré-rentrée le document intitulé « **comment aider votre enfant** » issu de la réflexion collective des **Professeurs principaux de 6^{ème}**.
- Organiser à la demande des équipes disciplinaires, dans la mesure où cela est compatible avec les contraintes de l'emploi du temps, quelques **alignements de classe**, notamment en 6^{ème}, pour faciliter la remédiation et la mise sur pied de **groupes de besoins**.
- Reconduire, sur les niveaux 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, les séances **d'aide aux devoirs et de soutien** dans le cadre de la dotation horaire et/ou dans le cadre de l'accompagnement éducatif (enseignants et Assistants d'éducation).
- Maintenir la ½ heure supplémentaire de **français** par classe, couplée à l'heure de remédiation (sur le niveau) en 5^{ème}, telles qu'introduites en 2010, car c'est le défaut de **maîtrise de la langue** qui fait souvent obstacle aux apprentissages, toutes disciplines confondues.
- Soutenir les **équipes** engagées dans une réflexion active sur de **nouvelles pratiques** pédagogiques (« **apprendre autrement** »).
- Poursuivre l'expérimentation lancée en 5^{ème} pour favoriser la **maîtrise de l'anglais oral** (« **Enjoy English** »).
- Mettre en place, chaque fois que nécessaire, des « **contrats de réussite** » pour les élèves qui rencontrent des difficultés passagères ou plus anciennes.
Ces contrats, mis en place à la rentrée 2010, sont à la demande du Professeur Principal ou d'un membre de l'équipe et couvrent une période clairement délimitée.
Ils fixent quelques objectifs précis à l'élève en termes de savoirs, de savoir-faire et/ou d'attitudes ; ils engagent l'élève, sa famille et l'équipe pédagogique et donnent lieu à des bilans réguliers.

❖ Accompagnement des élèves à besoins particuliers

Le collège accueille chaque année des élèves socialement fragiles ou présentant des troubles d'apprentissage.

Ceux qui relèvent **d'ITEP**, que ce soit celui de La Pavière (troubles du comportement) ou des Liserons (besoin d'aide éducative), tout comme ceux qui sont placés au **foyer Clair Printemps** de Riverie, sont bien identifiés. D'autres, de plus en plus nombreux, sont dyslexiques, dyscalculiques ou autres dys et requièrent une attention particulière.

Enfin, un certain nombre d'enfants rencontre, ponctuellement ou de façon plus durable, des difficultés familiales ou sociales qui gênent leurs apprentissages.

- **Partenariat avec l'ITEP de la Pavière (dans le cadre de la convention de coopération signée en septembre 2012) ainsi qu'avec le SESSAD des Liserons et Le Foyer Clair Printemps** : présentation à la direction des élèves scolarisés au collège et réunions de suivi régulières (fréquence à augmenter).
Participation d'un nombre plus important d'enseignants à la soirée « portes ouvertes » de La Pavière.
Le collège s'inscrira aussi à la journée « portes ouvertes » de Clair Printemps, si ce dernier en met une en place.
- Poursuite de la fructueuse **collaboration avec le service médico-social** pour l'élaboration des Projets d'Accueil Individualisé (PAI), Projet Personnel de Scolarisation (PPS) et recommandations aux équipes en matière d'adaptations pédagogiques. Ces documents sont rédigés au plus tôt dans l'année et les familles y sont associées.
Il serait souhaitable de systématiser les échanges entre professeur principal / membres de l'équipe pédagogique et service médico-social et d'analyser la mise en place effective des recommandations d'adaptations pédagogiques (faisabilité, difficultés rencontrées, obstacles à lever, aides à prévoir.....).

Axe 2 : Communiquer avec les outils du XXI^{ème} siècle

Objectif n° 2-1 : Favoriser (renforcer) les échanges avec les partenaires extérieurs

❖ Valorisation de l'image du collège

Le collège Pierre de Ronsard jouit d'une bonne image à l'extérieur et ne souffre pas de la proximité du collège-lycée Saint Thomas d'Aquin, établissement privé de très bonne renommée.

Il dispose d'un site internet convivial et régulièrement mis à jour et entretient de bonnes relations avec le correspondant local du Progrès. Cependant, en termes de communication, quelques pistes de progrès méritent l'attention :

- Continuer à renseigner régulièrement le **site internet** pour valoriser les actions de l'établissement et mettre des ressources à la disposition des élèves (Attestation de Sécurité Scolaire Routière, épreuves d'Histoire-Géographie et d'Histoire des Arts du Brevet, Orientation)
- Indiquer les **événements culturels**, projets, sorties scolaires (Collège au cinéma, théâtre...) dans l'espace réservé aux différentes **matières concernées**.
- Veiller à la **couverture médiatique** des actions et comparer « l'efficacité » des différents media.
Une réflexion devra être conduite sur l'élargissement de la communication aux **organes de proximité**, tels *L'Aqueduc*, *La Vie à Mornant*, et les sites internet de la commune et de la COPAMO.
- Faire vivre le nouveau **logo**, mis en place grâce au partenariat avec le lycée J. Holtzer et à la concertation menée au sein de l'établissement par un groupe de pilotage (Conseillère Principale d'Éducation, Professeure documentaliste, enseignants volontaires et une douzaine d'élèves)

❖ Amélioration de la communication avec les familles via l'espace numérique de travail (ENT)

La communication avec les familles est régulière et de bonne qualité. Elle est structurée autour de plusieurs temps forts institutionnalisés :

- Les **réunions équipes pédagogiques-familles** (par niveau et par classe) de début d'année qui font l'objet d'une actualisation régulière (réunion de préparation de la rentrée) afin de coller aux besoins du moment.
- Les **rencontres individuelles** Parents-Professeurs, qui sont fixées traditionnellement en janvier mais pourraient être avancées (début décembre, soit fin du 1^{er} trimestre ?). L'organisation des rendez-vous est actuellement assez lourde mais relativement efficace.
- Les temps **d'échanges trimestriels entre la Direction et les représentants des associations de Parents d'Élèves**.
- La distribution périodique d'une **note d'informations**, incluant calendrier prévisionnel et informations sur lesquelles leur attention doit être attirée.

Les parents sont destinataires **de trois bulletins** trimestriels, dont le mode de rédaction permet un suivi satisfaisant des résultats et progrès de leurs enfants. S'y ajoutent des **relevés de notes** distribués à chaque mi-trimestre.

Il nous faut continuer à œuvrer pour utiliser pleinement les **ressources numériques** afin de communiquer de plus en plus efficacement avec les familles.

Pour ce faire les actions suivantes seront poursuivies et amplifiées :

- Diffusion d'un code **d'accès à Pronote** (logiciel de gestion des résultats) pour chaque parent à la rentrée, ce qui lui permettra de connaître les notes de son enfant. Il convient, en revanche, de différer l'accès au suivi des compétences, le temps pour les équipes du collège de s'approprier ces nouveaux outils d'évaluation.
- **Ouverture de l'Espace Numérique de Travail (Laclasse.com)** aux parents, qui disposeront donc d'un code personnel pour accéder au cahier de textes de la classe de leur enfant. Outre les informations classiques (devoirs et leçons) renseignées par les professeurs des différentes disciplines, une réflexion sera conduite pour y ajouter progressivement des informations plus générales (sorties, dates importantes.....) en complément de ce qui continuera d'être porté sur les carnets de correspondance.
- Le **carnet de liaison**, dont la trame a été renouvelée à la rentrée 2011, a été adapté à ce nouveau mode de communication (rubrique notes supprimées par exemple) mais le collège restera attentif au cas des familles dépourvues d'accès à l'outil internet.

Objectif n° 2-2 : Optimiser la communication interne

❖ Couplage des ressources numériques aux supports traditionnels

Le collège s'est engagé depuis la rentrée 2009 vers une généralisation de **l'envoi des informations par courriel**.

Une note hebdomadaire – **collège infos** - avec le planning de la semaine à venir et les échéances du calendrier scolaire est envoyée par ce canal à tous les personnels sur leur boîte aux lettres académique.

En complément, un **tableau trimestriel des activités** au sein du collège, est tenu à jour en salle des professeurs.

En outre les équipes sont réunies **3 ou 4 fois dans l'année** pour débattre de toutes les questions touchant à la vie de l'établissement (questions pédagogiques, évaluation des élèves, utilisation des moyens mis à la disposition de l'établissement.....).

Ces **réunions de concertation** font l'objet d'un ordre du jour précis et sont suivies de la diffusion d'un compte-rendu incluant les suites données par la direction aux débats et questions.

Il convient également d'utiliser toutes les instances à disposition de l'établissement pour multiplier les lieux et thèmes de confrontation d'idées et disposer d'une force de proposition et d'action démultipliée.

Il en va de l'amélioration constante des conditions de travail et d'enseignement et, partant, de la qualité des conditions d'apprentissage des élèves.

La **Commission d'Hygiène et Sécurité (CHS)**, réunie pour la première fois en 2010, mais aussi plus classiquement le **Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)**, qui est actif depuis longtemps, tout comme le **Foyer Socio - Éducatif (FSE)**, dont l'Assemblée Générale de 2010 a montré qu'un élargissement des responsabilités était possible, permettent d'impliquer plus de personnes dans la vie du collège (élèves, parents et professeurs).

En complément et au chapitre de la convivialité, les activités de **l'Amicale des Personnels** continueront d'être soutenues et facilitées.

❖ Rationalisation des procédures et circuits d'information

Il convient de faire porter les efforts sur les points suivants :

- Grouper les informations et **éviter la multiplication** des courriels.
- Doubler les courriels porteurs d'informations qui doivent être transmises aux familles (via le carnet de liaison) d'une copie papier.
- Mettre à jour régulièrement les **panneaux d'affichage** de la salle des professeurs.
- Améliorer la communication relative aux **besoins particuliers de certains enfants** (PAI, adaptations) en lien avec l'équipe médico-sociale.

Objectif n° 2-3 : S'approprier l'espace numérique de travail

❖ **Adoption par tous de l'ENT « Laclasse.com »**

Le collège est engagé dans l'ère **numérique** ; les enseignants s'approprient progressivement les outils de communication modernes (**courriels**) et saisissent notes et appréciations dans le logiciel **Pronote**.

- Le cahier de textes papier a été remplacé à la rentrée 2010 par celui, en ligne, de l'ENT **Laclasse.com**, mis à disposition des collèges par le département.
- Pour accompagner ce changement, deux sessions de **formation** sur site ont été organisées en mai 2010. Cette action de formation doit être poursuivie.

❖ **Mise en place des conditions d'un investissement plein et entier.**

L'équipement, l'organisation et la maintenance doivent être à la hauteur de l'investissement escompté :

- Limitation des identifiants et mots de passe et si possible mise en place d'un accès unique en attendant l'intégration de Pronote à Laclasse.com.
- Définition claire des responsabilités de chacun en termes de maintenance (Réseau, ENT, site internet du collège)
- Équipement de l'ensemble des salles de cours d'un accès à l'ENT.

Objectif n° 2-4 : Moderniser les apprentissages grâce aux TICE

Les enseignants sont de plus en plus nombreux à intégrer les TICE à leur enseignement. Ces derniers contribuent à l'élargissement de la palette des outils pédagogiques, dont la diversité favorise l'attention des élèves.

Généraliser ce recours aux TICE suppose :

- Une **formation** préalable des professeurs, qui souvent ignorent les possibilités offertes par les nouvelles technologies dans leurs pratiques pédagogiques. Après les stages communs de formation générale, des formations par discipline, abordant concrètement les apports des outils dans chaque matière sont à envisager.
- Un **équipement** adéquat dans chaque salle : ordinateur, connexion performante au réseau, écran et vidéo-projecteur fixes; les besoins en tableaux numériques interactifs doivent être recensés après information de l'ensemble des enseignants concernant les possibilités qu'ils offrent.
- Un **fonctionnement** rapide et fiable du réseau.
- Des **personnes-ressources** (externes et internes) formées, disponibles et reconnues (temps de service).
- Une réflexion sur l'**évaluation** de l'efficacité de ces **nouveaux outils** et nouvelles **pratiques pédagogiques** associées.

Axe 3 : Mener le collégien d'aujourd'hui vers le citoyen de demain

Objectif n° 3-1 : S'inscrire dans la démarche collège éco-citoyen

❖ **Une démarche, impulsée par le Comité de pilotage « développement durable » du collège, articulée autour de quatre objectifs :**

- **Sensibiliser** la communauté scolaire aux problèmes liés à l'environnement et notamment à l'impact de l'activité humaine sur celui-ci.
- **Impliquer** tous les membres (élèves et adultes) par des actions concrètes.
- **Augmenter** le nombre de personnes participant au projet.
- **Chiffrer, évaluer** les retombées dans certains secteurs (consommation papier, tri déchets ...).

❖ **Trois grands axes d'action :**

▪ **L'impact des déchets sur l'environnement**

Il s'agit, plus concrètement du traitement de **l'eau** et la consommation de **papier**.

Les élèves de 6^{ème} sont sensibilisés au tri des déchets au collège (surtout dans le domaine du papier) et à la maison, avec l'intervention du SITOM.

Les classes de 5^{ème} font connaissance avec la biodiversité aquatique du site de Chassagny pour apprendre à mieux préserver l'eau en partenariat avec la **COPAMO** (Communauté de Communes en Pays Mornantais).

D'autres projets, tel, par exemple, la visite d'un centre de tri en lien avec le programme de technologie pourront être proposés aux élèves.

Pour ce qui concerne les déchets, des actions seront conduites pour réduire ceux de la cantine (lombric-composteur, composteur extérieur) en recherchant l'implication des élèves et sans alourdir la charge de travail des personnels.

▪ **L'alimentation**

L'accent est mis sur l'achat de produits frais, de produits locaux et sur l'introduction de produits « bio » à la cantine.

D'autre part, lors de l'opération « petit déjeuner », les portions individuelles (beurre, confiture, jus de fruits) ont été abandonnées ; une campagne de sensibilisation autour du pain sera menée afin d'en limiter le gaspillage (proposer des tranches au lieu de petits pains entiers, par exemple).

La commission cantine mise en place à la rentrée 2010 contribue à faire avancer les choses.

▪ **L'énergie**

En 2010, il a été proposé aux élèves de 3^{ème} (en rapport direct avec le programme de physique) une étude sur l'étiquette énergétique du collège. Ce travail a été mené en partenariat avec **Hespul** (association dont le but est le développement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables). Les résultats sont exploités et font l'objet d'une analyse attentive. En fonction d'eux, il sera envisagé, avec le Conseil Général, des solutions pour réduire la consommation énergétique du collège.

❖ **Agenda 21**

Les « fiches » qui décrivent les actions sont regroupées dans **l'Agenda 21** (document disponible sur le site internet du collège) ; elles seront actualisées tous les ans lors de la première réunion du comité de pilotage « développement durable » ; de nouvelles s'y ajouteront grâce à l'implication croissante de tous les personnels. Ces actions sont en lien direct avec les programmes officiels, qui intègrent **l'éducation au développement durable** dans les contenus d'enseignement.

Objectif n°3-2 : Accompagner l'élève dans son projet personnel

❖ Une politique d'orientation active

Le collège s'attachera à pérenniser les actions visant à faire découvrir aux élèves, **dès la classe de 5^{ème}**, les différentes voies de formation- contribuant ainsi à en faire valoir l'égalité- et une large palette de métiers :

- Opérations d'information telles que « **L'artisanat fait son cinéma** » conduite pour la première fois en 2010 avec la chambre des métiers et la COPAMO et qui a concerné les 6 classes de 4^{ème},
- **Alternance 4^{ème}** dans les différents lycées professionnels du bassin,
- **Mini-stages** en 3^{ème},
- **Forums** des métiers et des formations pour les 3^{èmes}, voire les 4^{èmes}
- Option **Découverte Professionnelle et 3^{ème} Prépa-pro**, à faire mieux connaître.

Il poursuivra en outre sa politique **d'accompagnement personnalisé** des élèves :

- **Entretiens individuels** avec la **Conseillère d'Orientation Psychologue (COP)** lors de sa journée de présence hebdomadaire au collège,
- **Équipes de suivi** périodiques (environ 2 fois par trimestre) réunissant direction, CPE, COP et équipe médico-sociale, pour croiser informations et regards sur les élèves,
- **Orientation concertée** en 3^{ème} : entretien **systematique** pour chaque élève, reçu avec sa famille par la COP, le professeur principal et la principale pendant 15 min, en décembre ou janvier

En complément aux actions déjà en place et afin de renforcer le **parcours de découverte des métiers et formations (PDMF)**, **deux nouvelles actions** sont programmées :

- Une action **de découverte des métiers et formations** spécifique à la classe de **5^{ème}** : Cette action, menée conjointement par la COP et les professeurs principaux de 5^{ème}, visera à leur apprendre à **rechercher des informations sur les métiers**.

Il s'agira pour les professeurs principaux, après une formation avec la COP, de faire découvrir le **kiosque** de l'**Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions (ONISEP)**, lors d'une séance de recherche documentaire au **Centre d'Information et de Documentation (CDI)**, en demi-classe, sur le créneau horaire réservé à la **vie de classe**.

Chaque élève devra produire une **fiche d'enquête** sur un métier.

- L'adoption d'un **outil type porte-vues** dans lequel l'élève conservera, à partir de la **4^{ème}**, tous les **documents** ayant trait à **l'orientation**, avec deux objectifs :
 - Permettre aux différents acteurs de disposer d'un **document commun pour le suivi** de l'élève en matière d'orientation,
 - Rendre l'élève **autonome** et responsable de son **projet d'études**.

❖ Pour une vie scolaire efficace et épanouissante

Le service de vie scolaire du collège s'attache à poursuivre l'objectif que lui fixent les textes, à savoir « placer les élèves dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective et d'épanouissement personnel ».

La politique des 3 prochaines années s'articulera autour de 3 axes :

▪ **Accueil et Sécurité des élèves**

La Vie Scolaire est clairement identifiée comme un des lieux de renseignement central de l'établissement (mode d'évaluation : passage journalier important des élèves au bureau Vie Scolaire)

Le contrôle des absences est tout à fait satisfaisant, grâce à l'outil informatique (logiciel Pronote) et à un appel toutes les heures.

Il est envisagé de :

- Alimenter régulièrement les **panneaux d'affichage** installés sous le préau pour permettre aux élèves de voir rapidement les informations

Collège Pierre de Ronsard

- Poursuivre la politique **d'information et d'écoute**. Chaque élève dans le collège doit savoir vers quel adulte se tourner en cas de problème.
- Prévenir et suivre l'**absentéisme** (réactivité, équipes de suivi, aide aux familles).

▪ **Contribution éducative et citoyenne.**

Une **formation des délégués** cohérente s'est mise en place :

◇ Phase de préparation aux élections (en heure de vie de la classe). Réalisation d'un blason (campagne électorale et profession de foi) et solennité des élections (bureau de vote pour le niveau 6^{ème}).

◇ Formation (rôle du délégué et préparation aux conseils de classe).

◇ Repas de délégués par niveau, chaque trimestre, avec la CPE, le personnel de direction qui suit le niveau, la gestionnaire, l'infirmière et la professeure documentaliste

Il s'agit maintenant de **faire vivre la fonction** de délégué tout au long de l'année en les aidant à s'impliquer activement dans les instances du collège et notamment le CESC.

Il convient de noter l'importance toute particulière de la **pause méridienne**, puisque l'établissement compte environ 540 demi-pensionnaires.

Cela représente une lourde charge pour la vie scolaire en termes d'organisation et une vraie responsabilité en termes d'animation.

L'organisation actuelle donne toute satisfaction ; l'appel par classe lisse le passage des élèves et limite le délai d'attente et l'agitation. La gestion des « priorités » permet aux élèves de se rendre aux activités et donc de participer à la vie associative du collège.

Ces **activités** sont **nombreuses** et variées : chorale, Association Sportive et clubs proposés par le Foyer Socio Éducatif (FSE) ou développées dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Le **FSE** est dynamique : les élèves participent largement aux activités qui leur sont proposées dans son cadre. Les équipes s'efforcent de contribuer à maintenir l'**excellent taux d'adhésion** actuel (100%).

Il conviendrait, pour lui permettre d'élargir son champ d'action, d'élaborer un **projet porté par un plus grand nombre de membres de la communauté scolaire** (élèves, parents, professeurs, vie scolaire).

Une réflexion devra en outre s'engager avec les **élèves de 3^{ème}** sur le projet de « **salle de foyer** » qui pourrait être mise à leur disposition.

▪ **Aide pédagogique apportée aux élèves**

La vie scolaire, et plus particulièrement la CPE, continuera à s'impliquer dans les **actions d'éducation à la santé et à la citoyenneté** conduites à tous les niveaux du collège, sous l'impulsion du CESC.

Ces actions, souvent animées avec des intervenants extérieurs, sont bien reçues par les enseignants dont les créneaux horaires sont utilisés.

Elles pourraient gagner en efficacité pédagogique si un **professeur référent** (par classe) était choisi pour chacune des actions. Cela permettrait de mieux la préparer puis l'exploiter en aval.

La vie scolaire s'attache à mettre un lieu de travail à disposition des élèves en ouvrant une **permanence régulière** et en assurant une bonne qualité d'encadrement des élèves. L'étude doit en effet rester un lieu silencieux et le plus agréable possible ; on peut y disposer de manuels et dictionnaires et solliciter l'aide des AED.

Les AED poursuivent leur action **d'aide aux devoirs** dans le cadre de **leur service** ou de **l'accompagnement éducatif** et en liaison avec les professeurs principaux.

Les axes de progrès retenus sont les suivants :

- **Réinvestir la salle de permanence** pour qu'elle aille au-delà de sa fonction de surveillance
- Permettre aux élèves en 4^{ème} participant à **l'alternance** de récupérer **leurs cours**, soit en fin de journée soit une plage horaire déterminée.
- Développer **l'aide au travail personnel** pendant les heures d'étude et notamment entre **13h30-14h30** où il convient de placer les élèves en situation de travail.

Objectif n°3-3 : Former les élèves à la culture de l'information et de la documentation

❖ **Développement de l'autonomie et des compétences méthodologiques**

On constate la difficulté des élèves à effectuer une recherche en **autonomie**. Cela tient à un défaut de **méthodologie**, à une méconnaissance des outils de recherche comme des différentes sources et au **manque d'expérience** dans ce type de travaux.

Ils ont du mal à se repérer dans la "**jungle**" des **données** disponibles et à sélectionner le ou les documents appropriés à leur recherche.

Ils rencontrent ensuite des difficultés pour **exploiter et traiter** les informations trouvées.

Il semble donc indispensable de mettre en œuvre une politique :

- Assurant à tous les élèves une **éducation à l'information** qui leur permette le plein **exercice de la citoyenneté**.
- Permettant que tous soient en mesure de mener à bien une recherche d'information par **l'acquisition de méthodes** et de **concepts** doublée d'une **maîtrise des outils**.

❖ **Généralisation de la politique documentaire**

Les élèves de **6^{ème}** bénéficient d'une **initiation** (5/6 séances) à la recherche documentaire qui porte sur les modalités d'accès, le repérage, le classement et la découverte du logiciel documentaire.

Il existe de **nombreux partenariats** CDI-professeurs (français, histoire et SVT). Il est systématique en SVT pour les classes de **3^{ème}**.

Les professeurs demandent fréquemment un travail de recherche aux élèves en sous-estimant fréquemment les compétences méthodologiques à mobiliser. Quant aux fiches d'aide méthodologique qui sont parfois élaborées, elles n'ont pas un caractère systématique.

La recherche documentaire n'est donc pas suffisamment **l'affaire de tous**.

Pour y parvenir, des **pistes de travail** ont été identifiées :

- Former les nouveaux arrivants au **logiciel BCDI** (accessible depuis tous les postes de l'établissement)
- Inciter l'ensemble des enseignants à **exploiter le CDI**
- Élaborer une **progression des apprentissages** par niveau

Un **groupe de travail** a été mis en place pour recenser et mettre en cohérence les pratiques actuelles en matière de formation à la maîtrise de l'information.

Sa première action sera de proposer une grille avec **l'ensemble des compétences mises en œuvre dans la recherche documentaire**.

Cet état des lieux, qui prend appui sur un **questionnaire** que chaque enseignant peut remplir seul ou avec l'aide de la documentaliste, est indispensable à la construction d'un **référentiel par niveau** et à une progression couvrant **l'ensemble de la scolarité au collège** et impliquant **toutes les disciplines**.

- Élargir **l'évaluation des compétences documentaires** à l'ensemble des disciplines

Les nouvelles modalités d'évaluation requises pour la validation du palier 3 du socle commun et introduites à tous les niveaux du collège devraient permettre cet élargissement progressif.

Objectif n°3-4 : Contribuer à une meilleure ouverture sur le monde

❖ **Poursuite de la politique culturelle**

Les élèves, pour une large partie d'entre eux, sont issus de milieux favorisés. Tous ne bénéficient pas pour autant d'un environnement familial ouvert aux différents champs culturels.

En outre, même si elle dispose d'un espace culturel avec une programmation théâtrale et cinématographique intéressante, la commune de Mornant est éloignée des musées et lieux de référence en matière culturelle.

Enfin, les adolescents n'ont pas une attirance spontanée pour les œuvres classiques du patrimoine, que le collège se doit de leur faire découvrir.

Les nombreuses sorties et actions culturelles en place seront donc poursuivies :

- **Collège au cinéma**
- **Théâtre** classique et contemporain, en utilisant en priorité les ressources de l'espace Jean Carmet (pas de frais de transport),
- Découverte d'un spectacle de **danse** (niveau 6^{ème}, en lien avec l'EPS)
- Visites actives des **musées** lyonnais
- Initiation à l'**archéologie** (élèves latinistes et hellénistes notamment)
- **Travail de mémoire** avec les visites de lieux de bataille, camps de concentration...

L'accent sera mis sur la **préparation** en amont **de ces projets** afin d'optimiser leur répartition par niveau et de solliciter des **financements** permettant d'en limiter la charge financière pour les familles.

❖ **Préparation à la vie en société et ouverture aux autres**

Les collégiens méconnaissent souvent les lois et les règles qui fondent la vie en société. Ils ignorent parfois ou sous-estiment les dangers de certaines conduites ou consommations.

En outre, ils sont, pour un bon nombre d'entre eux, éloignés de certaines réalités sociales et peu confrontés à d'autres cultures.

Enfin, ils ne sont pas toujours habitués à aider leurs camarades et à travailler de façon coopérative.

Il est donc du devoir du collège de travailler ces différentes questions avec eux afin de les préparer à leur future vie de citoyen.

Dans cette optique seront soutenus et développés :

- Les actions d'information, de prévention et d'éducation menées sous l'impulsion du **CESC** et dont la liste est actualisée chaque année (dernière en date jointe en annexe),
- Les **échanges**, mises en **correspondance** et **voyages** à l'étranger,
- Les clubs et pratiques favorisant la **solidarité et l'action coopérative** : le club éco-solidaire, les activités pédagogiques fondées sur la coopération plutôt que la concurrence (Rallye maths en 3^{ème}, Tête et jambes en 6^{ème}, travaux de groupe avec entraide.....).

Il serait aussi souhaitable de mettre sur pied une formation **aux premiers secours** (option facultative au **Diplôme National du Brevet**).